

# [FENÊTRES] SUR COURS

# 1<sup>RES</sup> CLASSES



## Refonder le métier

✦ Une formation des enseignants «*au milieu du gué*». C'est en ces termes que le comité de suivi de la loi de refondation qualifie la mise en œuvre de la réforme de la formation dans les ESPE. Après plusieurs rapports dénonçant une réforme mal pensée et insuffisamment financée, ce dernier rapport publié le 13 janvier, dénonce le manque de pilotage de la loi de refondation par le ministère de l'éducation. Il n'épargne pas la réforme de la formation qui était pourtant présentée comme le levier principal de cette refondation. Il y a donc urgence, comme le demande le SNUipp-FSU, à remettre à plat cette réforme pour redéfinir un cadrage national de la formation et permettre aux ESPE d'assurer pleinement leurs missions. Etre bien formé, pouvoir entrer sereinement dans un métier dont les exigences ne cessent de croître, c'est bien ce qu'attendent légitimement étudiants et stagiaires au cours de leur cursus. D'autant que le regard porté aujourd'hui par l'ensemble des enseignants sur leur métier est de plus en plus sévère. L'enquête menée par Harris interactive pour le SNUipp-FSU, et rendue publique le 19 janvier, est pour le moins sévère. Seuls 42% sont satisfaits de leur situation professionnelle et 88% estiment que leur profession s'est dégradée au cours des dernières années. Le 26 janvier, les enseignants se sont mobilisés pour exiger la revalorisation de leurs salaires qui est aujourd'hui loin derrière la moyenne de l'OCDE. Cette exigence avec l'amélioration des conditions de travail est aussi un impératif pour rendre à nouveau attractif le métier.

### DOSSIER

CONSTRUIRE ET PARTAGER UNE CULTURE POUR FAIRE CLASSE p.3

### INFOS SERVICE

ÉVALUATION & TITULARISATION, SALAIRE... p.6

### QUESTION MÉTIER

VIVIANE BOUYASSE, «UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE» p.7

EN BREF

FRAIS DE DÉPLACEMENT

**NOUVELLE CIRCULAIRE**

Une circulaire sur les frais de déplacement et ordre de mission vient de paraître, clarifiant un certain nombre de points. Cette circulaire rappelle que les stagiaires pouvant bénéficier de l'IFF, peuvent toujours opter pour le régime indemnitaire régi par le décret de 2006, qui est souvent plus favorable. Dans les départements et au niveau national, le SNUipp-FSU est intervenu pour exiger que l'indemnité la plus favorable soit garantie aux stagiaires qui y ont droit. Pour plus de précisions, vous pouvez prendre contact avec le SNUipp-FSU de votre département.

8 MARS

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE DES FEMMES POUR LEURS DROITS**

Le 8 mars est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes et pour leur émancipation. Car si les luttes des femmes ont permis des améliorations, l'ampleur des inégalités reste importante. Les femmes sont touchées par les inégalités de salaire et de retraite, par le temps partiel subi, la précarité. Elles sont majoritairement en charge des tâches domestiques et familiales, minoritaires dans les postes de responsabilité politique ou économique, et trop souvent victimes de multiples formes de violences. Elles payent toujours le prix fort d'une société qui reste dominée par le système patriarcal. La FSU et Le SNUipp-FSU sont engagés dans cette journée de mobilisation, pour un 8 mars féministe et syndical. Pour connaître les modalités de mobilisations dans votre département :

✂ <http://8mars.info/>

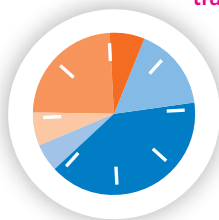
**Formation initiale : une remise à plat nécessaire**

Après le rapport de l'Inspection générale qui dressait un bilan contrasté de la mise en place des ESPE, un récent rapport parlementaire pointe des difficultés importantes dans la mise en place de la réforme de la formation initiale des enseignants.

Ces constats n'ont rien d'étonnant. Car force est de constater que, deux ans après le début de la réforme, nous sommes loin des objectifs annoncés. La crise du recrutement n'est pas enrayée. Étudiants et fonctionnaires-stagiaires sont placés dans l'impossibilité d'avoir accès à une formation de qualité. L'année de fonctionnaire-stagiaire est particulièrement lourde du fait notamment du poids du mi-temps en responsabilité et du nombre d'évaluations. Les conditions de travail des formateurs se sont dégradées. C'est pourquoi le SNUipp-FSU continue de réclamer une remise à plat de la réforme de la formation initiale, et les moyens nécessaires pour garantir à tous une formation professionnelle de qualité, sans surcharge de travail, respectant formateurs et usagers.

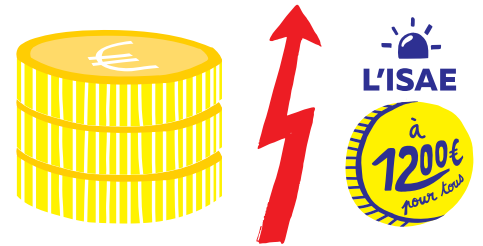
**COLLOQUE REFONDER LE MÉTIER  
CAMPAGNE 108H**

Porter l'ambition de la réussite de tous les élèves nécessite des transformations profondes de nos cadres de travail, où le pouvoir d'agir du collectif prendrait le pas sur l'isolement et les injonctions hiérarchiques qui engendrent trop souvent un sentiment d'impuissance et de mal-être. Mais tout cela ne se décrète pas : du temps, de la confiance, de la formation et de l'accompagnement... et les moyens de faire du travail de qualité. Le SNUipp-FSU a organisé un colloque le 19 janvier « *Et si on refondait le travail des enseignants - le Pari du collectif* » pour avancer sur l'indispensable



transformation de notre métier. Il lance une campagne « **108H : maintenant, à notre libre disposition** » car transformer notre métier passe, pour commencer, par mettre les 108 heures annuelles à disposition des enseignants, hors du contrôle de la hiérarchie avec l'arrêt des APC, afin d'avoir le temps du travail en équipe et de la réflexion sur nos pratiques. Bilan du colloque ✂ <http://www.snuipp.fr/108-H-maintenant-a-notre-libre>

**AUGMENTER LES SALAIRES, MAINTENANT!**



Grâce à l'action syndicale, le gouvernement a accepté l'ouverture de négociations salariales dans la fonction publique. Il y avait urgence! Après six années de gel du point d'indice et de hausse des cotisations retraites, la perte de pouvoir d'achat est de 8% par rapport à 2010, soit 157 euros de moins par mois pour un PE au 3<sup>e</sup> échelon. Depuis 2000, la perte est de 15%. Après 15 ans d'exercice, les PE en France gagnent 390€ de moins par mois que la moyenne des PE des pays de l'OCDE. Si les propositions du gouvernement ne sont pas encore connues, le projet de budget 2016 montre qu'elles ne seront pas à la hauteur. Or, augmenter tous les fonctionnaires de 200€ coûterait moins d'un quart du montant annuel de la fraude fiscale. C'est pourquoi, après la journée de grève du 26 janvier, le SNUipp-FSU continue à mobiliser les enseignants pour l'augmentation des salaires et le triplement de l'ISAE à 1200€ pour tous.

# CONSTRUIRE ET PARTAGER UNE CULTURE POUR FAIRE CLASSE

La classe est ce lieu particulier où l'on propose à un collectif d'élèves de construire des apprentissages en se confrontant aux savoirs. Faire classe ce n'est pas seulement tenir sa classe ; c'est avant tout faire culture ! Mais une culture qui fasse sens pour tous. Une culture qui engage tous les élèves.

**E**t ce n'est pas si simple. Notamment parce que de nombreux enfants ont une culture familiale éloignée de la culture scolaire, de son langage, de ses implicites. L'écart entre culture familiale et scolaire rend difficile pour une partie des enfants, l'accès aux apprentissages scolaires et peut amener tensions et agitation. Donc, faire culture nécessite d'avoir cela en tête pour ne laisser aucun élève à côté de ce qui se passe en classe. Permettre à chacun d'entrer dans les apprentissages c'est prendre au sérieux dès le début de la scolarité le principe que tout élève est capable d'apprendre. Tous capables, donc. Oui, mais ensemble. Car faire classe c'est finalement construire, une communauté solidaire qui misera sur le collectif pour interroger les savoirs, progresser, afin de construire une culture commune. L'école prend alors tout son sens.

## Dès l'école maternelle, éviter que les écarts ne se creusent

Le langage est un outil permettant à l'enfant de comprendre le monde et les autres. Or pour de nombreux enfants, notamment ceux issus des classes populaires dans lesquelles la pratique langagière est souvent utilitaire, le langage est le premier obstacle à l'entrée dans les apprentissages. Ayant à leur disposition un vocabulaire plus restreint, ces enfants sont confrontés à leur entrée à l'école à un monde dont ils n'ont pas les clés. C'est pourquoi,

comme le rappelle Véronique Boiron (p4), le rôle du langage oral à l'école maternelle est fondamental car il permet le développement psychologique et cognitif de chaque enfant. Les nouveaux programmes de maternelle vont dans ce sens.

Des activités langagières organisées régulièrement lors d'ateliers en petits groupes, des échanges constants avec le maître et entre pairs, des reformulations systématiques de la part du maître, autant d'éléments qui peuvent permettre à tous les élèves de s'approprier les usages scolaires du langage et de donner du sens aux apprentissages scolaires.

Autre obstacle auquel sont confrontés certains enfants, l'absence des pré-requis permettant d'accéder aux sens des enseignements proposés. Stéphane Bonnery (lire p.4) donne l'exemple des supports pédagogiques, en particulier les manuels scolaires et albums qui nécessitent, pour être compris, des références et un bagage culturel que ne possèdent pas certains enfants. Cela n'interdit pas leur utilisation mais cela implique qu'elle soit réfléchie et accompagnée d'outils permettant à tous les élèves d'y avoir pleinement accès.

## Des projets pour « raccrocher » aux apprentissages

Lorsque le fossé s'est creusé au fil des années d'école, que l'élève se sent de plus en plus à

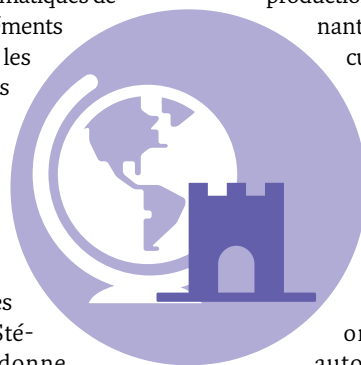
côté des apprentissages, il faut alors tenter de travailler autrement pour lui redonner envie d'entrer dans les activités proposées et de retrouver sa place d'élève.

Mettre en place un projet peut alors constituer une aide précieuse car il permet de montrer à tous les élèves qu'ils sont capables de réussir. La pédagogie de projet redonne du sens aux apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète tout en maintenant une ambition scolaire et culturelle élevée.

Des projets peuvent être multiformes parfois simples et limités dans le temps, ils peuvent aussi être très ambitieux !

À Sens (p5), trois classes de CP, CE2 et 5<sup>e</sup> de SEGPA ont travaillé de concert autour de la mise en place d'une signalétique des monuments

de la ville. Les projets permettent d'ouvrir sur des domaines riches et variés comme le projet de classe à PAC (Projet Artistique et Culturel) autour de la danse mené à Bobigny (p.5). Pour le SNUipp-FSU, pour faire classe, mener des projets et mettre en place une pédagogie qui garantisse à tous la réussite, l'école a besoin d'effectifs allégés dans les classes, d'une augmentation des RASED, du développement de la scolarisation des tout-petits et d'une généralisation du dispositif « maîtres en plus » sur tout le territoire.



# DÉMONTER LE RESSORT DES INÉGALITÉS SCOLAIRES

Quand on regarde l'évolution des manuels scolaires au fil du temps, on constate qu'ils délivrent de moins en moins les éléments signifiants en prêt à l'emploi, et laissent à l'enseignant et l'élève la responsabilité du tissage des liens entre documents divers pour construire les savoirs. Il en va de même dans les albums de littérature de jeunesse les plus utilisés en classe, qui sont de moins en moins explicites tout en étant plus riches, et laissent le lecteur construire lui-même le sens de l'histoire. C'est ce que montre Stéphane Bonnery, chercheur en sciences de l'Éducation au sein du groupe ESCOL. Ces évolutions vont dans le sens d'une élévation des exigences faites aux élèves, indispensable dans une société où les savoirs sont de plus en plus complexes. Mais cette élévation est de nature à renforcer les inégalités scolaires, quand une partie de nos élèves n'a pas eu accès chez eux aux codes

culturels permettant de naviguer dans ces implicites.

## Avoir conscience des implicites

L'enjeu de l'école, n'est pas d'en rabattre sur ces exigences, mais bien de donner à tous les moyens de construire cette complexité des savoirs. Comme le rappelle Stéphane Bonnery « Pour relever ce défi, il faut déjà aller contre l'idéologie absurde selon laquelle la classe moyenne est majoritaire. Les chiffres de la DEPP montrent chaque année qu'entre 53 et 56 % des élèves de l'école obligatoire ont des parents ouvriers, employés ou chômeurs. La majorité des élèves sont donc issus des classes populaires. L'école doit prendre en compte cette réalité au lieu de présupposer que les élèves sont prêts à fonctionner en tant que tels. L'idée de



faire construire les savoirs aux élèves, ce n'est pas les laisser se débrouiller mais les accompagner. » L'école doit donc apporter les références culturelles indispensables à la compréhension de ce qu'elle donne à construire. Faire culture pour tous, c'est avoir conscience des implicites en jeu, de les lever avec tous les élèves, pour que tous puissent réussir.

**Véronique Boiron**, enseignante-chercheuse en sciences du langage et en didactique du français



« *Le langage est un outil permettant à l'enfant de comprendre le monde et les autres* »

*Quels sont les enjeux du langage oral pour le développement de l'enfant et pour les apprentissages à l'école maternelle ?*

Le rôle du langage oral à l'école maternelle est fondamental pour le développement psychologique et cognitif de chaque enfant. Il donne forme à sa pensée, mais aussi permet l'accès à sa pensée et à celle d'autrui. Progressivement, grâce au langage, l'enfant va comprendre les autres et le monde, structurer ce dernier. En multipliant les expériences langagières, l'enfant va rentrer dans une culture et devenir acteur culturel.

*Comment aider les élèves à s'approprier progressivement le langage scolaire pour mieux apprendre l'école ?*

En entrant à l'école, l'enfant continue d'apprendre à parler. Dans le même temps, il va aussi devoir apprendre à comprendre le maître et à se faire comprendre de lui. Ce sont des apprentissages longs et progressifs à mettre en place, dans le cadre d'une programmation réfléchie en équipe d'école. Il ne doit pas y avoir d'improvisation possible. Au cours d'ateliers réguliers, en petits groupes d'élèves, organisés autour d'une activité partagée (jeux de société, dessins, histoire à inventer, observation et comparaison d'objets...) le maître parle avec les élèves et les incite à échanger entre eux.

Ainsi, les enfants sont invités progressivement à s'approprier les usages scolaires du langage.

*Quel est le rôle du langage du maître dans l'apprentissage d'un langage de plus en plus élaboré ?*

L'activité langagière du maître doit permettre à l'enfant de comprendre ce qu'est l'école, ce qu'on y apprend et comment on y apprend. Ce qui caractérise le langage du maître, c'est sa capacité à reformuler. Un mot ne renvoie pas à un seul objet et inversement. Il fait entendre différentes manières de dire, d'exprimer une signification. Il agit comme un accélérateur sur la pensée des élèves, en leur permettant de réfléchir, de comprendre et donc d'apprendre.

# FOCUS SUR LA CLASSE À PAC POUR FAIRE CULTURE OU QUAND UNE CLASSE CONSTRUIT SA CULTURE

À l'école Jean-Jacques Rousseau de Bobigny, Benjamin Arassus a décidé de s'engager, cette année, pour la première fois avec ses élèves de CE1 dans un projet de classe à PAC (Projet Artistique et Culturel) sur le thème de la danse. Ce projet a débuté dès le mois de janvier avec une sensibilisation à l'écoute musicale, il se prolongera en mars avec l'intervention d'une danseuse professionnelle.

## La danse pour faire culture

L'un des objectifs est la préparation d'un spectacle chorégraphié. Mais derrière cette finalité concrète, de nombreux intérêts se dégagent. Les élèves sont directement placés au centre du projet car, tout en découvrant une discipline (la danse) et ses courants artistiques, ils en deviennent les acteurs en travaillant aussi sur une chorégraphie qu'ils exécuteront. Les modalités prévues pour ce projet font qu'il y a un vrai travail sur la cohésion de groupe avec une attention toute particulière pour le travail sur l'égalité fille/garçon. Le fait d'une part de présenter une discipline qui est encore trop stéréotypée « féminine » et d'autre part de former des groupes de travail mixtes est d'un grand bénéfice pour ce travail transversal sur l'éga-

lité des sexes. Le choix de la danse n'est pas anodin car cet art engage un média souvent mésestimé : le corps. Il s'agit de mieux l'appréhender afin de s'exprimer et de provoquer une émotion esthétique. Enfin la restitution prévue permet de construire une véritable culture de classe. Préparer un spectacle de danse avec tous les préparatifs que cela entraîne fait que ce projet devient véritable-

ment le projet de la classe et la culture de classe se construit à partir de l'investissement que chacun des élèves aura pour ce projet valorisant. Il s'agit d'une réalisation collective où chacun est mis sur un même pied d'égalité face notamment aux enjeux sous-tendus par une représentation sur scène. Tout en créant une œuvre artistique, la classe construit peu à peu une solidarité de groupe.



## TÉMOIGNAGE

# REGARDS CROISÉS SUR LES MONUMENTS DE SA VILLE

Dans le REP de Sens (89), plusieurs classes ont décidé de monter un projet avec le musée afin d'élaborer une signalétique sur des monuments de la ville. Ce projet est né sous l'impulsion de la coordinatrice de ZEP qui a mis en place, il y a quelques années, un travail avec le musée de la ville sur le patrimoine local afin de permettre aux élèves de ces écoles de découvrir les richesses de leur ville. L'année suivante, une classe de CE2 a réalisé un web documentaire avec le soutien de Canopé pour la mise en forme. « Les élèves étaient enthousiastes et très motivés, ça permettrait de travailler de manière transversale », explique Patricia Simard, coordinatrice REP. Cette année, un dossier a été déposé à la DRAC afin d'obtenir un financement pour cette action qui impliquera trois classes (CP, CE2 et 5<sup>e</sup> SEGPA) de trois établissements différents. L'objectif est de mener un travail transversal à partir de la découverte du lieu d'habitation des élèves, avec une prise

de conscience de sa richesse et, à terme, une incitation à la fréquentation des lieux par les enfants. Concrètement, plusieurs visites des monuments avec un médiateur culturel sont programmées. Chaque classe préparera, à son niveau, une signalétique. Des échanges entre classes permettront de valider les propositions. Une déclinaison artistique est envisagée avec une céramiste. Enfin, les élèves réaliseront une exposition photographique afin de mettre en lumière les différentes phases de travail. Cette dynamique de projet permet aux enseignants, expérimentés ou non, de s'engager dans des démarches différentes pour faire culture commune comme ici aller à la rencontre des lieux et infrastructures culturels de la commune. Les projets qui peuvent naître de ces échanges peuvent être plus ou moins ambitieux, ils permettent en général tous de donner sens aux contenus scolaires afin de mobiliser tous les élèves.

## COMBIEN GAGNE-T-ON ?



Le point d'indice n'a pas été augmenté depuis 2010, contrairement aux prélèvements et aux mutuelles. Le coût de la vie augmentant,

le pouvoir d'achat des enseignants poursuit sa baisse. Pour l'échelon 3, cela représente une perte de 161 € par mois.

Vous avez été recrutés au 1<sup>er</sup> échelon du corps PE (indice 349). Votre salaire mensuel net est de 1320,20 € à 1361,98 € en fonction de la zone, soit 1,17 fois le SMIC. Auparavant, les stagiaires recrutés avec un master 2 étaient rémunérés à l'échelon 3. Le retour du recrutement à l'échelon 1 induit une perte de rémunération mensuelle nette de près de 320 € durant les 3 premiers mois, puis de 215 € les 9 mois suivants, correspondant à un différentiel de 3000 € sur l'année de stage par rapport aux lauréats des années précédentes.

Le SNUipp-FSU demande que tous les stagiaires débutent à l'échelon 3, un grand nombre d'entre eux étant déjà titulaires d'un master.

## ÉVALUATION, TITULARISATION : COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le jury se prononce sur le fondement du référentiel de compétence du 1<sup>er</sup> juillet 2013 après avoir pris connaissance :

- de l'avis de l'EN : établi sur la base d'une grille d'évaluation et après consultation du rapport du tuteur
- de l'avis du directeur de l'ESPE

Ce dernier point pose problème pour les stagiaires qui sont en formation adaptée et ne sont pas tenus de valider un master. Le SNUipp-FSU est intervenu auprès du

ministère pour lui demander que l'avis du directeur de l'ESPE en vue de la titularisation, s'appuie sur l'assiduité et les regards croisés de formateurs de l'ESPE et du terrain.

Il faut également être titulaire d'un master, sinon le stage est prolongé d'un an. Pour tous, le jury prononce alors la titularisation, le renouvellement de la période de stage, ou le licenciement. Le jury doit rencontrer tous les stagiaires pour lesquels ils n'envisagent pas de proposer la titularisation.



## ACCUEIL ET SORTIE DES ÉLÈVES

L'accueil des élèves est assuré dix minutes avant l'entrée en classe. Le service de surveillance à l'accueil ainsi que pendant les récréations est réparti entre les maîtres en conseil des maîtres de l'école. La sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leur enseignant.

# À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Banque coopérative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun.

**Comme plus d'un million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !**



Découvrez la CASDEN sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr) ou contactez un conseiller au 01 64 80 64 80\*



L'offre CASDEN est disponible dans les agences Banques Populaires, sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr) et sur l'application mobile CASDEN.



Accueil téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (heure de Paris). Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.



# CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Roches - 77186 Noisiel, Site 1<sup>er</sup> 784 215 718 0842 - RCS Meaux. Immatriculation OHMS n° 07 138 BP42 - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 165 742 € - RCS Paris n° 493 435 042. Immatriculation OHMS n° 08 045 100 BSA24VARSASE - Illustration : Kullufof.

**SUR LE VIF**

**Viviane Bouysse**, Inspectrice générale de l'Éducation nationale

3 QUESTIONS A



**Nouveaux programmes 2015 pour la maternelle**  
**«Une école bienveillante et exigeante»**

*Vous dites que ces nouveaux programmes trouvent un équilibre entre une «école primarisée» et «une école du laisser grandir», c'est-à-dire?*

Ces programmes explicitent des objectifs d'apprentissage (l'école n'occupe pas les enfants pour les occuper) et éclairent les manières d'y parvenir pour des enfants qui sont dans une période particulière de leur développement : l'école maternelle n'est pas l'élémentaire en moins exigeant. Elle doit mettre en œuvre un équilibre entre les cinq domaines d'apprentissages nécessaires pour une éducation globale source de bien-être chez l'enfant, un équilibre entre les modalités d'apprentissage (jeu, résolution de problèmes, exercice, mémorisation), un équilibre aussi entre les formes de sollicitation : activités dirigées avec consignes fermées, activités permettant l'initiative et requérant un engagement personnel.

*Qu'est-ce que la «bienveillance» dont parlent les programmes?*

«Bienveillance» est le terme le plus susceptible de contresens et de dérision. Ce n'est ni la gentillesse, ni le laxisme, mais une condition d'attitude nécessaire pour susciter de la confiance ; la bienveillance colore les formes d'exigence et d'autorité adap-

tées. Elle s'exprime dans une attention vigilante et exigeante, dans un « regard d'intérêt » sur chacun (expression de Daniel Marcelli). Comme l'écrit Bernard Golse, il est important pour le jeune enfant d'éprouver la satisfaction de faire les choses par lui-même sous le regard d'un adulte qui témoigne de sa réussite. C'est l'esprit même de l'évaluation positive, qui passe d'abord par l'observation et rend compte des réussites et des progrès sans ignorer les écarts avec ce qui est attendu.

*Quels ajustements de pratiques ces programmes entraînent-ils ?*

Il n'y a vraiment que deux nouveautés didactiques : l'écriture pour commencer à apprendre à lire (« essais d'écriture ») et une approche du nombre plus mathématique que culturelle et linguistique (moins de mots - suite des nombres - et plus de sens - quantités, positions). Dans les autres domaines où il n'y a pas de changement majeur de contenus, il reste à s'assurer que les pratiques sont conformes aux attendus du programme, notamment en matière de diversité et de progressivité. Le défi important est d'initier des enfants jeunes à la culture et à la connaissance dans le respect de tous leurs besoins pour qu'ils aient l'en- vie et le plaisir d'apprendre.



**Barbara, 35 ans,** professeur des écoles stagiaire en reconversion professionnelle à Marseille

*«Avant cela j'ai exercé plusieurs métiers : cadre administratif, chargée de relations en école d'ingénieur.»* Barbara travaillait dans le monde de l'enseignement et a eu envie de devenir enseignante à son tour.

Elle réussit alors le CRPE, après l'avoir préparé toute seule avec quelques livres et beaucoup de volonté : « *Un vrai challenge, rendu possible grâce à un congé parental et des sacrifices financiers.* »

3 jours avant la rentrée des classes, elle apprend son niveau : CE2. Très vite elle a le sentiment d'être noyée : le manque de repères, les difficultés et les incertitudes l'assaillent. « *J'aurais aimé pouvoir dès les premiers jours m'appuyer sur l'observation et les conseils d'une PEMF expérimentée.* » Mais les conditions d'entrée dans le métier font qu'il faut être opérationnel tout de suite : « *Les élèves n'attendent pas que l'on soit rodé.* »

Et la charge de travail est immense, entre les exigences du master (cours, devoirs à rendre, mémoire) et la classe à préparer. Elle y passe ses soirées, ses week-ends. « *J'ai le sentiment de sacrifier ma vie personnelle, de ne voir que très peu mes enfants.* » Barbara a même songé à démissionner. « *Trop de fatigue, de surcharge cognitive et de stress.* »

Pour autant, 4 mois après la rentrée, elle perçoit une amélioration. Elle ne se sent plus « en apnée ». « *Mais on manque de temps de respiration pour pouvoir prendre du recul et analyser nos pratiques.* »

Et l'année prochaine ? « *Je me laisse l'année pour réfléchir et voir si je poursuis dans cette voie car entre bien être personnel et engagement professionnel, le déséquilibre est grand...* »



**CARTE SCOLAIRE 2016**  
**RÉPARTITION ACADÉMIQUE DES POSTES**  
<http://neo.snuipp.fr/carte-scolaire-2016-repartition>, 422  
 Archives : info et vidéo de la semaine



**BROCHURE**  
**LAÏCITÉ, À VIVRE ET METTRE EN ACTES**  
<http://neo.snuipp.fr/brochure-laicite-a-vivre-et-mettre>, 419  
 École et société > Brochure Laïcité, à vivre et mettre en actes



**DÉCRYPTAGE**  
**BULLETIN DE PAYE**  
<http://neo.snuipp.fr/bulletin-de-paye-decryptage>, 187  
 Droits et obligations > Rémunérations - prestations

# Jeunesse en plein air: droit aux vacances, des outils pédagogiques

La JPA (Jeunesse au plein air) collecte des fonds pour permettre à des enfants de partir en vacances mais elle souhaite également sensibiliser les élèves à la solidarité en général et au droit aux vacances en particulier. La campagne 2016 est lancée et l'association met à la disposition des enseignants des ressources sous forme de vidéos, d'affiches, de fiches d'activités pour mener des séances pédagogiques autour de la solidarité et mobiliser les élèves sur un projet simple et concret.

Chaque année, la JPA organise dans les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés, une campagne nationale de solidarité, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale. Cette campagne de solidarité a deux objectifs: le premier est de sensibiliser les élèves aux inégalités d'accès aux vacances et loisirs éducatifs, à la solidarité et plus généralement aux valeurs de mixité sociale et du vivre ensemble. Le second est de permettre aux enfants de partir en colonies de vacances et en classes de découverte grâce aux actions de collecte menées par les élèves avec le concours de leurs enseignants.

## Des ressources pédagogiques à votre disposition

Pour accompagner les équipes éducatives qui s'engagent dans ce projet, la JPA met à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques qui s'appuient sur les programmes et les textes officiels de l'Éducation nationale. Ces documents sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.solidaritevacances.jp.a.asso.fr](http://www.solidaritevacances.jp.a.asso.fr). On y trouve notamment des



affiches, des vidéos, des fiches d'activités, des fiches d'écoute, et des bandes dessinées.

La JPA aide les enseignants à aborder le domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen » du socle commun des compétences et de la culture tout au long de la scolarité obligatoire proposant ainsi aux élèves un véritable parcours citoyen.

## SPÉCIAL | MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT



## Votre vocation est d'enseigner, la nôtre est de vous assurer.

Parce que vous vous engagez pour les autres, GMF s'engage pour vous en vous proposant, par exemple, d'assurer votre véhicule même lorsque vous l'utilisez pour des déplacements professionnels, sans supplément de cotisation. Et pour aller plus loin, GMF propose des garanties spécifiques liées à votre métier d'enseignant : une protection juridique en cas de litige avec élèves ou parents, une garantie perte de revenu (traitement et primes) en cas d'arrêt maladie, ou encore un accompagnement et une assistance psychologique en cas d'agression verbale ou physique.

Rejoignez GMF - 1<sup>er</sup> assureur des agents des services publics.  
Pour en savoir plus rendez-vous sur [www.gmf.fr/education-nationale](http://www.gmf.fr/education-nationale)

\* Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1<sup>ère</sup> année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2016.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.